

**OFFRE D'EMPLOI
INSPECTEUR MUNICIPAL OU INSPECTRICE MUNICIPALE
EN ENVIRONNEMENT ET EN BÂTIMENTS - NIVEAU 1
POSTE RÉGULIER ANNUEL**

SUPÉRIEURE IMMÉDIATE : Chef inspectrice

RÉSUMÉ DE LA FONCTION : Le ou la titulaire du poste est responsable d'informer la clientèle sur la réglementation en vigueur, applique la réglementation d'urbanisme et les règlements s'y rapportant, analyse et émet les permis et certificats relatifs à la réglementation.

RESPONSABILITÉS :

- Informer la clientèle sur la réglementation et le module d'urbanisme et diverses autres réglementations et dispositions sous l'autorité de la Ville;
- Appliquer la réglementation d'urbanisme et les règlements s'y rapportant, notamment : zonage, lotissement, construction, environnement, Q-2, r22, Q-2, r35.2, etc.;
- Procéder à l'émission des divers permis et certificats et autres actions au nom de la Ville;
- Étudier des plans, surveiller les activités de construction, procéder à des inspections, des arrêts de travaux, des avis d'infraction et élaborer des dossiers de poursuite;
- Assumer également les diverses fonctions et responsabilités inhérentes au poste d'inspecteur municipal et d'officier responsable de la délivrance des permis et certificats;
- Représenter, au besoin, la Ville de Gaspé devant diverses instances légales (Cour supérieure, Cour du Québec, etc.) dans les dossiers de poursuites relatives à l'application de la réglementation d'urbanisme;
- Réaliser, au besoin, certaines tâches reliées à la cartographie et à la géomatique.
- Assurer, au besoin, diverses tâches techniques au sein de la direction des travaux publics;
- Assurer, au besoin, divers relevés et inventaires pour les Services juridiques;
- Effectuer la cueillette des données, rédaction de rapports et d'analyses diverses;
- Exécuter toute autre tâche pertinente à la fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Être détenteur d'un diplôme d'études collégiales en techniques de bâtiment ou en techniques d'aménagement du territoire ou en techniques de génie civil ou en techniques d'architecture. Diverses combinaisons de formations et d'expériences jugées pertinentes pourraient être considérées;
- Démontrer une facilité de communication orale et écrite en français et une connaissance de la langue anglaise serait un atout;
- Bénéficier d'un an d'expérience pertinente à la fonction;
- Être dynamique, faire preuve d'initiative, de rigueur et posséder un bon jugement et un bon sens de l'organisation;
- Avoir de l'entregent, être courtois et axé sur le service à la clientèle;
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide;
- Le candidat retenu ou la candidate retenue devra fournir un certificat médical de bonne santé et un formulaire d'antécédents criminels.

CLASSIFICATION : Classe 5 des cols blancs de la convention collective en vigueur
SALAIRE : Échelle salariale année 2025 : entre 36.252\$/heure et 42.190\$/heure
LIEU DE TRAVAIL : Majoritairement le territoire de la ville de Gaspé avec possibilité de travailler sur l'ensemble du territoire de la MRC de la Côte-de-Gaspé
DÉBUT DE L'EMPLOI : Avril-mai 2025

Toute personne intéressée par ce poste est priée de nous faire parvenir sa candidature, accompagné des copies de diplômes, au plus tard le **21 mars 2025 inclusivement**, à l'adresse suivante :

Ville de Gaspé
Céline Riobé, conseillère en Ressources Humaines
25, rue de l'Hôtel-de-Ville
Gaspé (Québec) G4X 2A5
Téléphone : (418) 368-2104 poste 8623
Courriel : celine.riobe@ville.gaspe.qc.ca